



# FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS  
1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

## AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION # 20220406-11h

### PROJET DE RÉFECTION DE QUAI MUNICIPAL – PHASE 1

La Ville de Forestville demande des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection du quai phase 1. Ces travaux consistent sommairement, sans s'y limiter, à réaliser :

- la reconstruction des murs du quai par un mur de palplanches retenu par des tirants;
- la mise en place d'un mur d'ancrage en béton à l'arrière du mur;
- la construction d'un nouveau mur de couronnement et des ouvrages de fermeture au quai existant;
- divers travaux connexes (démolition, démantèlement et installations de conduits, remblayage, bornes d'amarrage, échelles, etc)

Les documents de soumission sont disponibles sur le SEAO qui détermine leurs conditions d'émission.

Les soumissions adressées à la soussignée, seront reçues avant **11 h**, le **6 avril 2022** à l'adresse suivante :

Ville de Forestville  
1, 2e Avenue  
Forestville (Québec) G0T 1E0

Ou par voie électronique par le biais du SEAO avant la date de fermeture. Les soumissionnaires doivent s'assurer eux-mêmes que leurs documents sont bien déposés conformément aux exigences du devis et de cet appel d'offre. La Ville n'est pas responsable de l'acheminement des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **11 h 05**. Elles seront réputées valides pour une période de **120 jours**.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication visé par le présent appel d'offres est le **28 mars 2022**.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour tout renseignement administratif ou technique concernant cet appel d'offres ou demande de visite, bien vouloir vous adresser par écrit à la soussignée et responsable pour la Ville, à l'adresse suivante : [dg@forestville.ca](mailto:dg@forestville.ca)

La Ville de Forestville ne s'engage à accepter ni la meilleure ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Forestville, ce 9e jour du mois de mars 2022.

Dominique Tremblay,  
Directrice générale